

Votre enfant est scolarisé dans un établissement de Brest Métropole et vous l'avez inscrit au transport scolaire BreizhGo (car ou train). Il peut bénéficier avec son abonnement scolaire BreizhGo d'une correspondance gratuite sur le réseau **Bibus** de Brest Métropole (uniquement en période scolaire). Il doit cependant être détenteur d'une carte Korrigo pour emprunter le réseau Bibus.

Si votre enfant possède déjà une carte Korrigo Bibus (présence du logo Bibus au verso)

Pour obtenir **le chargement de la carte à distance par Bibus**, il convient de compléter l'imprimé ci-après et **de le retourner à la Région / Antenne des Transports de Quimper**,

AVANT LE 16 JUILLET 2021, délai impératif:

Soit par voie postale à l'adresse suivante :

Région Bretagne

Espace Territorial Cornouaille,

6 rue Jacques Cartier

CS 84 044 – 29 336 QUIMPER

Soit par mail à l'adresse suivante : antennedequimper.transports@bretagne.bzh

En l'absence de transmission de cet imprimé avant le 16 juillet 2021, **vous devrez passer à la boutique Bibus de Brest** (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST), **muni de votre carte d'abonnement scolaire BreizhGo 2021-2022** pour obtenir le chargement de votre carte Korrigo.

Si votre enfant possède une carte Korrigo fournie par un autre opérateur :

Vous possédez une carte Korrigo fournie par un autre opérateur que Bibus (SNCF par exemple). Dans ce cas, Bibus ne peut pas charger la carte à distance.

Si votre enfant est abonné scolaire BreizhGo par car : vous devrez vous rendre à la boutique Bibus munie de votre carte Korrigo, d'une pièce d'identité et de votre abonnement scolaire BreizhGo 2021/2022.

Si votre enfant est abonné scolaire BreizhGo par train : vous devrez vous rendre à la boutique Bibus munie de votre carte Korrigo chargée de l'abonnement scolaire BreizhGo 2021/2022 par train et d'une pièce d'identité.

Si votre enfant ne possède pas encore de carte Korrigo :

Pour l'obtention de votre carte Korrigo Bibus, vous devrez vous rendre à la boutique Bibus de Brest (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST) **muni de votre carte d'abonnement scolaire BreizhGo 2021/2022** dès sa réception.

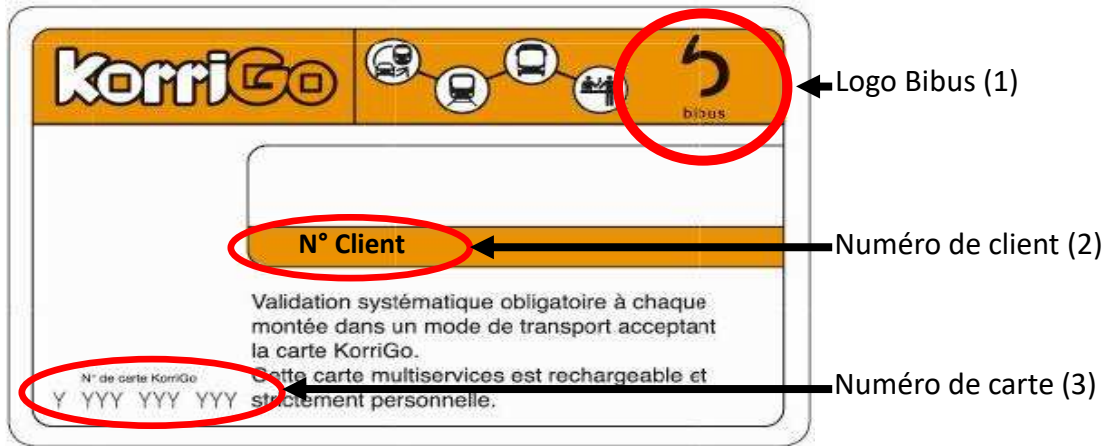
Précision à propos de l'abonnement Scolaire + :

Pour bénéficier de l'abonnement Scolaire +, l'abonné scolaire BreizhGo devra s'inscrire **à partir de fin août 2021** sur la plateforme régionale mise en place à cet effet (pour plus d'informations : <https://www.breizhgo.bzh/scolaire-plus+>). Le Scolaire + permet de voyager le week-end et pendant les petites vacances scolaires sur le réseau BreizhGo (car et train). Une correspondance gratuite est également possible sur le réseau Bibus pour ces trajets non scolaires.

Pour pouvoir bénéficier de ces correspondances gratuites, vous devrez passer à la boutique Bibus pour charger la carte Korrigo avec les trajets correspondants, **muni de votre carte d'abonnement scolaire +.**

Imprimé à retourner avant le 16 juillet 2021

Si vous avez une carte KorriGo Bibus



Vous avez déjà une carte KorriGo Bibus (1) : merci de remplir ce cadre
Votre abonnement sera chargé automatiquement à la première validation
(il n'est pas nécessaire de passer à l'agence Bibus si l'imprimé est transmis avant le 16 juillet 2021)

(* Réponse obligatoire)

N° de dossier BreizhGo de l'élève*:

Nom de l'élève* : Prénom de l'élève* :

Date de naissance de l'élève* : / /

N° Client Bibus (2) * N° de carte KorriGo (3)*

Imprimé à envoyer **AVANT LE 16 JUILLET 2021**,

- Soit par voie postale à : Région Bretagne – Espace Territorial Cornouaille – Antenne des Transports de Quimper – 6 rue Jacques Cartier - CS 84 044 – 29 336 QUIMPER

- Soit par mail à l'adresse : antennedequimper.transports@bretagne.bzh

Si vous n'avez pas de carte KorriGo Bibus (présence du logo Bibus au verso) ou que vous n'avez pas envoyé votre imprimé avant le 16 juillet 2021, merci de passer à la boutique Bibus, 33 avenue Georges Clémenceau – 29200 Brest, muni de votre carte d'abonnement scolaire BreizhGo 2021/2022, d'une pièce d'identité (et de votre carte KorriGo si vous en possédez une). La boutique Bibus est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 18h30.

Cadre réservé à la Région

Date de réception de l'imprimé à l'antenne Transports de Quimper :

Titre BreizhGo :

Abonnement BreizhGo scolaire Demi-Pensionnaire

Abonnement BreizhGo scolaire Interne

KorriGo, la carte bretonne des déplacements

KorriGo est une carte à puce personnelle sur laquelle peuvent être chargés les titres de transport des réseaux bretons adhérents, notamment le TER Bretagne, Bibus, les réseaux de bus de Quimper, Lorient, ...

Correspondances

Accompagnée d'une carte d'abonnement BreizhGo, la carte KorriGo permet de bénéficier de la correspondance gratuite sur le réseau Bibus **pendant 1 heure**.

Seuls les trajets comportant une partie urbaine (bus ou tramway Bibus) et une partie régionale (car Breizhgo) sont concernés.

Pour les trajets uniquement urbains, l'acquisition d'un titre de transport Bibus (ticket ou forfait) est nécessaire.

Les correspondances sont autorisées à raison de :

- 75 trajets par an, hors vacances scolaires, avec la carte **BreizhGo Scolaire interne**
- 2 trajets par jour, uniquement les jours scolaires, avec la carte **BreizhGo Scolaire Demi-Pensionnaire**

Validation et contrôle

La carte KorriGo doit être validée à chaque montée dans un bus ou un tramway, y compris en correspondance.

La validation est réalisée en approchant la carte KorriGo de la cible rouge en partie basse des valideurs Bibus.

Une carte valide déclenche l'allumage de voyants verts. L'allumage de voyants rouges signale une carte non valide (dépassement de la période de validité, du nombre maximal de correspondances autorisé...).

En cas de contrôle dans un bus ou un tramway Bibus, la carte KorriGo doit obligatoirement être présentée accompagnée de la carte d'abonné Breizhgo valide.

L'usage d'une carte KorriGo non valable, non validée ou non accompagnée de la carte d'abonné BreizhGo valide est passible d'une amende.

Informatique et libertés

Le traitement des données KorriGo par Bibus fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous la référence 4fC03944176.

Il est conforme aux règles énoncées dans le texte AU-15 Applications billétiques des transports publics.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : Bibus - Correspondant Informatique et Libertés, 7 rue Ferdinand de Lesseps, 29806 Brest cedex 9